N°25 Janvier - février - mars 2015

BONNAC Infos

Claude BRUNAUD
Maire de Bonnac-la-Côte

Edito

Cette année 2015 s'est ouverte de manière dramatique avec les attentats barbares commis à Paris et Montrouge par des terroristes fanatiques.

Au-delà du sentiment de révolte qu'ils ont inspiré, ces lâches assassinats ont provoqué un électrochoc. Le formidable mouvement de rassemblement et d'union nationale qui s'en est suivi a montré tout l'attachement des français aux valeurs de la République - les valeurs de Liberté, Egalité, Fraternité - et leur volonté de les défendre face aux menaces qui pèsent sur elles.

Les dramatiques évènements de ce début d'année doivent ainsi nous faire prendre conscience, nous rappeler à tous à quel point le combat pour la laïcité est fondamental. La laïcité, c'est la liberté d'opinion, le droit pour chaque citoyen d'avoir les convictions politiques, philosophiques ou religieuses de son choix. Mais c'est également le fait que l'expression de ces convictions doit impérativement respecter les valeurs et les lois de la République qui s'imposent à tous, nous rassemblent et fondent notre société.

L'apprentissage de la laïcité doit commencer et être renforcé à l'école. Mais nous sommes également tous concernés par le combat pour la laïcité dans notre quotidien, dans notre environnement familial, social, professionnel. Il nous appartient à tous de respecter la diversité d'opinion des uns et des autres, de lutter contre nos préjugés, de refuser toute tentation de rejet ou de stigmatisation des autres ; mais nous devons également agir au quotidien contre tous les phénomènes de repli, de communautarisme, de racisme, d'antisémitisme qui minent notre Démocratie.

Nous devons chercher à nous enrichir de nos différences, à renforcer ce qui nous rassemble, à développer le vivre ensemble dans le respect des valeurs de la République de Liberté, Egalité, Fraternité.

Nous vivons dans un contexte politique, économique, social difficile tant au niveau national qu'international. C'est dans ces périodes de crise qu'il appartient plus que jamais de serrer les rangs, de se rassembler, de faire preuve de solidarité pour construire ensemble notre avenir commun. Je veux voir dans les « marches républicaines » de ce début janvier un signe fort de cette mobilisation citoyenne.

C'est sur cette note d'espoir qu'avec tous les élus, je vous souhaite une excellente année 2015 pour vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

A noter

- **Dimanche 8 février** à 16h « La chèvre de Monsieur Seguin », Maison du Temps Libre
- **Samedi 28 février et dimanche 1er mars** la « 7ème Ronde des belles »
- **Samedi 7 mars** à 20h 30, Maison du Temps Libre, la traditionnelle paëlla organisée par l'association Bonnac Loisirs
- **Samedi 14 mars**, Maison du Temps Libre, concours de belote organisé par le Comité des Fêtes
- **Samedi 21 mars** le Carnaval des enfants.

AQUAPOLIS, LE GRAND BLEU

C'est dans un magnifique écrin que le Centre aquatique de Limoges Métropole…

→ Suite page 2

dossier
Le point sur !

AQUAPOLIS, LE GRAND BLEU

C'est dans un magnifique écrin que le Centre aquatique de Limoges Métropole vient d'ouvrir ses portes à proximité immédiate de Bonnac. Petite visite guidée…

Aquapolis, le Centre aquatique de Limoges Métropole, fait l'unanimité : c'est un magnifique équipement qui vient d'ouvrir ses portes au public et qui, avec ses trois espaces - aquatique, bien-être, restauration - auxquels on peut accéder séparément, a de quoi satisfaire tous les goûts des sportifs comme des familles.

Côté natation, un bassin olympique de 50 mètres avec dix couloirs est à la disposition de ceux qui veulent faire des longueurs. Ce bassin dispose au milieu d'un mur rétractable permettant de le scinder en deux par exemple lors de la venue de groupes scolaires ou pour la pratique du water-polo. S'y ajoute un bassin multifonctions de 25 mètres, avec des plongeoirs de trois et cinq mètres, dont le fond repose sur des vérins permettant de faire varier la profondeur de quelques dizaines de centimètres pour des activités telles que l'aquagym à plusieurs mètres pour des compétitions de plongeon.

Le volet ludique est tout aussi important avec un « pentagliss » (toboggan) de quatre couloirs, une rivière à courant, une boule à vagues, une cascade, une grotte, un bassin ludique avec banquettes et jets massants… Sans oublier un bassin petite enfance avec lagune de jeux, parcours de l'eau, geyser ludique, mini-toboggan…

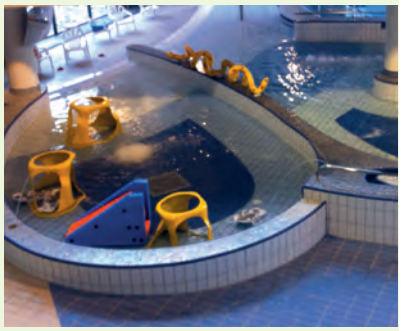

L'espace bien-être propose tous les ingrédients pour la remise en forme : relaxation, soins du corps ou exercices physiques. Pour la relaxation il comprend ainsi trois saunas (chaleur sèche), quatre hammans (vapeur humide), trois spas, deux douches massantes, un bassin balnéo, un bain froid, un tépidarium (salle de relaxation maintenue à température modérée), un espace de détente avec fauteuils chauffants. En complément, quatre cabines permettent de bénéficier de massages et de soins du visage. Les sportifs ne sont pas oubliés avec un espace cardiotraining et fitness L'espace restauration permet, avec un système de double service, de répondre aux attentes aussi bien des usagers « pieds mouillés » que des visiteurs « pieds chaussés » venant de l'extérieur.

Tous ces équipements s'insèrent dans un superbe ensemble architectural auquel une très grande attention a été apportée en matière environnementale (gestion de l'énergie, de l'eau, qualité de l'air, du confort acoustique…) et d'accessibilité (parkings végétalisés, cheminements…).

En résumé, une magnifique réalisation qui sera mise à l'honneur à l'occasion des Championnats de France de natation qui s'y dérouleront du 31 mars au 5 avril.

L'école de Bonnac à Aquapolis

Les élus souhaitant favoriser l'apprentissage de la natation, les enfants de l'école vont pouvoir très rapidement profiter des installations d'Aquapolis.

Du 9 mars au 24 avril, les classes de CP - CE1 et de CM2 bénéficieront d'un créneau d'utilisation les mardis de 9h15 à 9h55.

Du 11 mai au 3 juillet, ce sera au tour des classes de CE1 - CE2 et de CE2 - CM1 de se rendre à Aquapolis les jeudis de 9h15 à 9h55, la classe de CP prenant le relais de 9h55 à 10h35.

Infos pratiques

Heures d'ouverture : en semaine de 10h à 21h, sauf les mercredis de 7h à 21h ; les week-ends de 9h à 19h. Pendant les vacances d'été : tous les jours de 10h à 19h sauf les mercredis de 7h à 19h.

Tarifs pour les habitants de l'Agglo : 4,40 € pour l'entrée à la piscine, 3,30 € pour les moins de 14 ans, gratuit pour les moins de 3 ans. Possibilités de cartes 10 entrées, Pass mensuels ou familles… Espace bien-être : 14,50 €.

"L'actu" de Bonnac

→ FÊTE DE NOËL

La 2ème édition de la Fête de Noël organisée conjointement par le Comité des Fêtes et l'Association des Parents d'Elèves s'est déroulée le 5 décembre dernier à la Maison du Temps Libre.
En plus du spectacle de contes, des activités pour les enfants et de la venue du père Noël, le Comité des Fêtes avait également décidé de s'associer à l'AFM Téléthon en mettant en place des animations, et des ventes d'objets dont le montant des recettes a été reversé au Téléthon. Le Comité tient à remercier chaleureusement tous ceux qui se sont investis en vue de ce Téléthon 2014 et ont permis de récolter, sur une durée de deux heures, la somme de 564 euros. ■

→ VÉLODROME

Alors que les travaux de terrassement avancent, la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole (CALM) a décidé de lancer un appel à projets pour faire couvrir l'intégralité du vélodrome et plus seulement la piste. Les techniques ont en effet fortement évolué et cette couverture complète devrait pouvoir être réalisée sans surcoût par rapport au budget initial. En parallèle, la CALM réuni à nouveau le comité de pilotage avec regroupant les représentants de l'ensemble du cyclisme régional (Fédération Française de Cyclisme, de Cyclotourisme, UFOLEP, Handisport…) pour commencer à préparer l'animation et l'utilisation de cet équipement. ■

→ CAMPAGNE D'ÉLAGAGE

Pour prévenir les risques d'accidents de la route ou de perturbations sur les lignes électriques et téléphoniques, un recensement des végétations dangereuses ou gênantes a été réalisé le long des routes de la commune. Suite à cette analyse, un courrier a été adressé aux propriétaires concernés pour leur demander d'intervenir. De la même façon, les propriétaires doivent également veiller à ce que leurs arbres ne viennent pas entraver la circulation dans les chemins communaux. En cas de non-respect de cette obligation, les interventions pour dégager les chemins publics pourront être facturées aux propriétaires concernés. ■

→ SCRABBLE

Les finales locales du championnat de scrabble des scolaires ont eu lieu le 15 janvier. Les trois premiers sont des CM2 : Martin Vambre, Louis Simon et Méline Gama Grégorio. A saluer également la place de 6ème de Lylian Lacheny, premier CE2 de ce classement. Prochaine étape pour les meilleurs, la finale régionale avec pour objectif de se qualifier pour la finale nationale à Paris. ■

→ DÉCHETTERIES

Limoges Métropole s'associe à trois associations - ALEAS, Maximum et la Croix-Rouge - pour renouveler son opération « Journées Réemploi » en déchèteries. En déchèterie, de nombreux objets (vaisselles, électroménager, ameublement…) sont jetés alors qu'ils pourraient encore servir.
Les « Journées réemploi », dont l'un des objectifs est la réduction des déchets, permettent aux usagers des déchèteries communautaires d'apporter tous types d'objets dont ils ne se servent plus et de les déposer aux associations présentes dans le but de leur donner une seconde vie. La prochaine « Journée réemploi » aura lieu le samedi 4 avril dans les trois déchèteries concernées par l'opération : Samie, Panazol et Le Cavou. ■

→ VIANDE LIMOUSINE LABEL ROUGE

Denis Hutin, le boucher de Bonnac, s'est engagé avec Blason Prestige et les groupements d'éleveurs pour vendre de la viande limousine label rouge pour les quatre types de produits : bœuf, veau, porc et agneau. Avant lui ils n'étaient que huit bouchers en France (un en Limousin, les autres en région parisienne) à proposer ces quatre types de viande limousine de qualité. Avis aux amateurs de (bonne) viande limousine ! ■

→ GYMNASE

Après la pose des pieux de fondation, les murs du gymnase commencent à sortir de terre. Avec la mise en service de cet équipement prévue pour la rentrée de septembre, de nouvelles activités sportives vont voir le jour sur la commune et plusieurs créations d'associations ou sections sportives sont en gestation. Autre projet, la création d'une « Fête du sport » à l'occasion de l'inauguration du gymnase. ■

en direct

Crèche multi-accueil

Après avoir ouvert ses portes le 25 août et été inaugurée officiellement le 15 novembre, la crèche multi-accueil a pris sa vitesse de croisière. Elle fait ainsi le plein maintenant et la création d'un Relais d'Assistantes Maternelles est à l'étude. ■

Agenda

A noter au programme des festivités du trimestre

- **le dimanche 8 février** à 16h « La chèvre de Monsieur Seguin » à la Maison du Temps Libre, un spectacle gratuit pour les enfants à partir de 4 ans proposé par l'association Culture en Plein Champs. Réservation indispensable au 06 77 14 38 18 ou au 06 15 02 01 17.
- **les samedi 28 février et dimanche 1er mars**, la « 7ème Ronde des belles » qui permettra aux amateurs d'admirer des voitures anciennes à Bonnac le samedi entre 18h 30 et 19h 30 et le dimanche à partir de 12h 30.
- **le samedi 7 mars** à 20h 30 à la Maison du Temps Libre, la traditionnelle paëlla organisée par l'association Bonnac Loisirs.
- **le samedi 14 mars** toujours à la Maison du Temps Libre, un concours de belote organisé par le Comité des Fêtes. Ouverture des portes à 19h 30.
- **le samedi 21 mars**, le Carnaval des enfants organisé par l'Association Des Parents d'Elèves. Maquillage des enfants à 14h et défilé à 15h 30. ■

Recensement

La population de Bonnac recensée en 2014 se monte à 1.692 habitants. Toutefois la « population légale » de la commune, calculée par l'Insee et précisée par décret, est celle de 2012. Pour assurer une égalité de traitement des communes, la population de chacune d'entre elles est en effet calculée à une même date, celle du milieu de la période 2010-2014, soit 2012. La « population légale » (2012) de Bonnac est ainsi de 1.622 habitants, en augmentation de + 14% par rapport à 2007. Des chiffres qui confirment l'attractivité de la commune.. ■

Tri et recyclage

Le tri et le recyclage sont des actes citoyens, essentiels pour l'avenir de la planète et de nos enfants et qui nous concernent tous. C'est dans ce cadre qu'un composteur a été installé à côté de la Maison du Temps Libre. Par contre, on constate un certain relâchement des comportements en matière de tri avec notamment l'augmentation de déchets non recyclables déposés dans les containers bleus. Soyons donc tous vigilants, tant pour la préservation de l'environnement que pour éviter d'augmenter le coût de traitement des ordures ménagères ! ■

BREVES

Encombrants

Le prochain enlèvement des encombrants aura lieu le mardi 3 mars. Les personnes intéressées doivent impérativement se signaler auprès de la mairie au plus tard le lundi 23 février. ■

Bilan énergétique

Le Syndicat d'Electrification de la Haute-Vienne (SEHV) a réalisé un bilan de la consommation énergétique des bâtiments municipaux. Le SEHV va également apporter une assistance technique à la commune pour la mise en concurrence obligatoire à laquelle celle-ci doit procéder en 2015 pour le renouvellement de ses principaux contrats de fourniture d'électricité. ■

BONNAC Infos

Journal de liaison de la commune
de Bonnac-la-Côte
10, rue de la Mazelle
87270 BONNAC-LA-COTE
Tél. : **05 55 39 93 01**
Fax : 05 55 39 62 83

mairie.bonnac@wanadoo.fr
www.bonnac-la-cote.fr

Trimestriel - n°25
janvier - février - mars 2015

Claude Brunaud
Directeur de la publication
Mairie de Bonnac
Iconographie

Faubourg Communication
Conception maquette

GDS Imprimeurs
Imprimerie

Dépôt légal
1er trimestre 2015

Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits sans l'accord de la rédaction.

N° ISSN *en cours*

Contacts "Utiles"

Numéros d'urgence
SAMU : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
EDF-Sécurité dépannage : **0 810 333 087**
Service des eaux : **05 55 45 62 36**

Cabinet Médical :
Dr. Morineau - 05 55 56 36 20
Dr. Pailler - 05 55 36 18 19
Cabinet infirmier : **05 55 37 26 85**

Ecole : **05 55 36 66 06**
Garderie : **05 55 36 86 30**
Crèche : **05 19 99 25 56**
Bibliothèque : **05 55 37 76 30**

Communauté d'agglomération
Limoges Métropole :
05 55 45 79 00
www.agglo-limoges.fr